

## VIE ÉCONOMIQUE

Coup de neuf pour la zone industrielle n°1 de Nœux-les-Mines / Labourse ! #11

## ENVIRONNEMENT

Des balades thermiques pour découvrir les points faibles des logements #13

## CULTURE

Kijno, l'événement culturel 2024 #16

# 100 % AGGLO

Le magazine de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane • **Avril 2024**



DOSSIER

## L'Agglo s'engage pour préserver la biodiversité

# # 31

**L'AGGLO**  
100% DURABLE !



Communauté d'Agglomération  
**Béthune-Bruay**  
Artois Lys Romane

bethunebruay.fr



# LE # MAG'

SOMMAIRE

VIE ÉCONOMIQUE



#11

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE



#13

BIEN VIVRE ENSEMBLE



#16

## 4-9 \_\_\_\_\_ Dossier

L'Agglo s'engage pour préserver la biodiversité

## 10 \_\_\_\_\_ Retour en images

Les temps forts de ces dernières semaines

## 11-17 \_\_\_\_\_ L'Agglo en mouvement

### # Vie économique

Coup de neuf pour la zone industrielle de Nœux-Labourse

Des appels à projets pour booster le commerce de proximité et l'innovation

### # Transition environnementale

Des balades thermiques pour découvrir les points faibles énergétiques des logements

Avec le Plan de Paysage, agissons ensemble pour notre cadre de vie

### # Bien Vivre ensemble

Le Contrat territoire lecture signé avec le Département et la DRAC

Kijno s'exporte hors les murs, dans 45 communes

Le conservatoire devient la Cité de la musique et de la danse

## 18 \_\_\_\_\_ Rencontre avec

Louis, futur porteur de la flamme olympique, et ses parents

## 19 \_\_\_\_\_ Fiers de...

L'Unité d'Art Sacré, à l'église Saint-Léger de Gosnay

## 20 \_\_\_\_\_ Questions-réponses

Trois questions que vous vous posez peut-être

## 21 \_\_\_\_\_ L'Agglo en pratique

La collecte des déchets verts

## 22 \_\_\_\_\_ Agenda

Retrouvez les temps forts de notre territoire en un coup d'œil

## 23 \_\_\_\_\_ Tribunes

2

# ÉDITO

100% AGGLO  
100 COMMUNES



**A**u sein de ses 100 communes, l'Agglo jouit d'un espace naturel riche et diversifié. Dans nos forêts et nos prairies, dans nos marais et nos cours d'eau, la faune et la flore s'épanouissent et représentent une source d'oxygène majeure. Rien que sur la "Vallée Carreau" (à Auchel, Marles-les-Mines et Lozinghem), pas moins de 40 000 plantes vivaces et fougères ont été recensées, 20 000 arbres et arbustes inventoriés. La faune y est tout aussi présente avec des espèces protégées qui y vivent désormais en toute quiétude.



Au cours des dix dernières années, en partenariat avec les communes, ce sont aussi près de 30 000 plantations qui ont pu être réalisées grâce à diverses initiatives de notre intercommunalité, comme l'opération "1 000 arbres et arbustes".

Pour aller plus loin, nous avons d'ailleurs décidé d'actualiser notre schéma de préservation et de valorisation de la nature avec les trames verte, bleue et noire. En restaurant les corridors écologiques pour que les espèces animales et végétales puissent prospérer et se reproduire, nous contribuons à la régénération de notre écosystème. Nous préservons tout autant nos ressources. Plus que d'agréables lieux de promenade, nos marais, par exemple, sont essentiels : ces zones humides constituent à la fois des réservoirs de biodiversité et des zones de stockage des eaux.

Protéger aujourd'hui, c'est aussi se projeter et imaginer notre futur cadre de vie. C'est pourquoi l'Agglo s'engage dans un Plan de paysage pour réfléchir, avec l'aide de ses habitants, aux aménagements à engager tout en respectant la nature et nos paysages. N'hésitez pas à y contribuer, nous avons besoin de vous.

Les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement sont également incontournables. L'Agglo dispose pour cela d'un site démonstrateur : Geotopia, la maison de la nature, dont nous souhaitons renforcer et diversifier les activités, particulièrement auprès du jeune public. Geotopia est aussi un élément moteur de notre volonté de favoriser le tourisme vert, qui contribue à l'attractivité du territoire, à l'image des écolodges qui permettent aux touristes de passer quelques nuits dans un lieu insolite, au cœur de la nature.

Et parce que notre territoire doit continuer à innover et à se développer, nous avons défini, dans notre projet de territoire, des leviers d'action comme la reconversion des friches. C'est, en effet, un moyen pour continuer à mener des projets de développement tout en luttant contre l'artificialisation des sols et, ainsi, tirer parti de notre capital naturel tout en préservant les terres agricoles.

Préserver nos milieux terrestres et aquatiques, qui forment la biodiversité, renaturer le territoire s'impose donc comme un défi à relever et une voie d'avenir propre à répondre à la transition écologique et climatique, pour que chaque habitant se sente bien au cœur de notre Agglo 100 % durable ! #

**Olivier Gacquerre, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane**

🌐 [www.bethunebruay.fr](http://www.bethunebruay.fr)  
📍 Agglo Béthune-Bruay  
📧 [agglobethunebruay](mailto:agglobethunebruay)  
📍 Agglo Béthune-Bruay

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane 100% Agglo - Le magazine d'information de votre Communauté d'agglomération • Hôtel communautaire, 100, avenue de Londres, CS 40 548 - 62411 Béthune Cedex • Tél. 03 21 61 50 00 • Courriel : [contact@bethunebruay.fr](mailto:contact@bethunebruay.fr) • Directeur de la publication : Olivier Gacquerre • Directrice de la rédaction : Marion Blanquart. Rédaction : Service communication • Photos : Service communication sauf mentions contraires • Mise en page : Pagina Communication • Impression : SIB Imprimerie, 47 Bd de la Liane, 62360 Saint-Léonard (imprimé sur papier recyclé) • Distribution : Milee. Tirage : 123 000 exemplaires • ISSN : 2553-4203. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

Allouagne  
Ames  
Amettes  
Annequin  
Annezin  
Auchel  
Auchy-au-Bois  
Auchy-les-Mines  
Bajus  
Barlin  
Béthune  
Beugin  
Beuvry  
Billy-Berclau  
Blessy  
Bourecq  
Bruay-La-Buissière  
Burbure  
Busnes  
Calonne-Ricouart  
Calonne-sur-la-Lys  
Camblain-Châtelain  
Cambrin  
Cauchy-à-la-Tour  
Caucourt  
Chocques  
Cuinchy  
Diéval  
Divion  
Douvrin  
Drouvin-le-Marais  
Ecquedecques  
Essars  
Estrée-Blanche  
Estrée-Cauchy  
Ferfay  
Festubert  
Fouquereuil  
Fouquières-lès-Béthune  
Fresnicourt-le-Dolmen  
Gauchin-le-Gal  
Givenchy-les-La Bassée  
Gonnehem  
Gosnay  
Guarbecque  
Haillincourt  
Haisnes-lès-La Bassée  
Ham-en-Artois  
Hermin  
Hersin-Coupigny  
Hesdigneul-lès-Béthune  
Hinges  
Houchin  
Houdain  
Isbergues  
La Comté  
La Couture  
Labeuvrière  
Labourse  
Lambres  
Lapugnoy  
Lespesses  
Lières  
Liéttres  
Ligny-lès-Aire  
Lillers  
Linghem  
Locon  
Lorgies  
Lozinghem  
Maisnil-lès-Ruitz  
Marles-les-Mines  
Mazinghem  
Mont-Bernenchon  
Neuve-Chapelle  
Nœux-les-Mines  
Norrent-Fontes  
Noyelles-lès-Vermelles  
Oblinghem  
Ourton  
Quernes  
Rebreuve-Ranchicourt  
Rely  
Richebourg  
Robecq  
Rombly  
Ruitz  
Sailly-Labourse  
Saint-Floris  
Saint-Hilaire-Cottes  
Saint-Venant  
Vaudricourt  
Vendin-lès-Béthune  
Vermelles  
Verquigneul  
Verquin  
Vielle-Chapelle  
Violaines  
Westrehem  
Witternesse



*De nombreuses animations sont proposées à Geotopia, la Maison de la nature de l'Agglo.*



# \*À LA UNE

DOSSIER

## L'Agglo s'engage pour protéger la biodiversité



Notre territoire s'étend sur 647 km<sup>2</sup> et compte de nombreux espaces naturels : bois, terrils, zones humides, plaines agricoles, bocages, marais... Ce sont de véritables "réservoirs de biodiversité", des petits paradis pour les animaux et végétaux. Certains sites abritent une faune et une flore particulières, voire exceptionnelles. Afin de préserver cette richesse et développer notamment la trame verte et bleue, l'Agglo a également racheté ces dix dernières années une douzaine de friches minières. #

# Préserver la biodiversité, un maillon essentiel pour une Agglo 100% durable

Pour protéger la biodiversité, l'action de l'Agglo s'articule autour de plusieurs axes : actualiser le schéma des trame bleue, verte et noire, restaurer les espaces naturels, développer les actions de sensibilisation auprès du public et diversifier les activités de sa Maison de la nature Geotopia. Pour une Agglo 100% durable ! #



## La trame verte et bleue, qu'est-ce que c'est ?

La trame verte fait référence aux milieux naturels et semi-naturels terrestres (forêts, haies, prairies, bosquets...), la trame bleue aux réseaux aquatiques et humides : fleuves, rivières, canaux, étangs, zones humides.

L'objectif des trames verte et bleue est de préserver et restaurer ces espaces pour que la faune et la flore puissent circuler, s'alimenter, se reproduire et se reposer. Mais aussi connecter ces espaces de vie par des corridors ou des continuités écologiques et ainsi préserver ces écosystèmes, mis à mal par l'urbanisation, la pollution, le développement des réseaux de transport, la hausse des températures...

Pour pouvoir agir, l'Agglomération a déjà acquis auprès des communes et de l'Établissement public foncier plus de 300

hectares de milieux naturels répartis sur une douzaine de sites (terrils, friches, zones boisées, sablières...). Ces sites sont ou seront aménagés, à l'image de la Vallée Carreau (voir en page suivante). Et l'enjeu va bien au-delà de la protection de la faune et de la flore : il s'agit de maintenir les services rendus par la biodiversité (pollinisation, régulation des crues, amélioration de la qualité des eaux, production de bois...) et de mettre en valeur les poumons verts de notre territoire, véritables lieux de vie et de balades. #

6

Plus de **300** hectares  
acquis par l'Agglo sur 12 sites

près de **30 000**  
plantations en 10 ans



## L'info en +

**Connaissez-vous la trame noire ?** Née dans le sillage de la trame verte et bleue, la trame noire vise à protéger la biodiversité nocturne de la pollution lumineuse. La lumière artificielle, la nuit, désoriente les oiseaux et les insectes, qui se repèrent et s'orientent en fonction des étoiles ou de la lune. Elle perturbe également d'autres espèces comme les chauve-souris. Par exemple, l'Agglo veillera à la modulation de l'éclairage public dans ses zones d'activités, avec un double enjeu : faire des économies d'énergie et protéger la biodiversité. #

Notre Agglo  
s'étend sur  
**647 km<sup>2</sup>**  
et compte une  
multitude d'espaces  
naturels

## La restauration des cours d'eau

Côté trame bleue, l'Agglo restaure et entretient ses cours d'eau, avec, quand elle le peut, la technique du "génie végétal". Késaco ? C'est l'utilisation de végétaux (et donc de leurs propriétés) pour améliorer la qualité du cours d'eau. Cela permet aussi de refaçonner les berges et le lit (par exemple en recréant des méandres) et de reconnecter les milieux aquatiques et terrestres entre eux, pour favoriser la biodiversité.

Pour protéger ces milieux fragiles, et aussi limiter le risque d'inondations qui est une priorité pour l'Agglo, la végétation est entretenue dans les cours d'eau et zones humides. Des aménagements sont aussi entrepris pour prendre soin des animaux aquatiques. #



L'entretien des cours d'eau via le "génie végétal" comme ici à Billy-Berclau.

## DES SITES EMBLÉMATIQUES

# Bois des Dames, Vallée Carreau... Ces pépites vertes où les promeneurs cohabitent avec la faune et la flore

Sites naturels historiques ou friches sur lesquels la nature a repris ses droits... Les espaces naturels sont nombreux sur notre territoire. Zoom sur deux sites emblématiques : le Bois des Dames et la Vallée Carreau.

## Le Bois des Dames, un site historique qui a traversé les siècles



Le Bois des Dames s'étend sur 340 hectares, sur Bruay-La-Buissière et Lapugnoy. Savez-vous d'où il tient son nom ? Vous l'avez compris : il était réservé aux femmes, notamment aux religieuses de la Chartreuse de Gosnay.

La biodiversité s'y déploie depuis toujours. Des traces de l'activité humaine y sont cependant visibles, avec la présence de terrils. Un havre de paix dans lequel il n'est pas rare de croiser, au détour d'une balade, des chevreuils, des crapauds, des grenouilles et de nombreuses espèces d'oiseaux ou d'insectes.

### Des chantiers participatifs

Les élèves du lycée Blaringhem de Béthune en savent quelque chose ! Et pour cause, une trentaine d'entre eux a participé à un chantier nature participatif en février dernier. L'objectif, issu du plan de gestion développé par l'Agglo : entretenir la végétation pour maintenir

une clairière ouverte, qui se refermerait progressivement sans une gestion appropriée. L'Agglo, ici en partenariat avec l'association Les Blongios pour ce chantier, mobilise ainsi les habitants du territoire dans ses projets de gestion écologique. #



## La Vallée Carreau, un ancien site minier reconverti en lieu de balades et de découvertes

Longtemps laissée à l'état de friche minière, depuis la fin de son exploitation en 1966, la Vallée Carreau a bénéficié d'importants travaux, menés par l'Agglo. Désormais reconvertie en lieu de balade sur des sentiers balisés, elle est également un impressionnant réservoir de biodiversité. Elle abrite en effet de nombreuses espèces végétales et animales : des

**1,7 M€**  
le montant  
des travaux de  
réhabilitation de la  
Vallée Carreau

amphibiens, des lézards, des oiseaux nicheurs (petit gravelot, avocette...). Pour laisser vivre ces espèces protégées en toute tranquillité, le terril T13 n'est plus accessible au public. Sur ce site, qui s'étend sur 100 hectares et trois communes (Auchel, Lozinghem, Marles-les-Mines), la nature a repris ses droits pour le plus grand bonheur des promeneurs, qui peuvent aussi

profiter des nombreux aménagements installés au milieu des terrils 14 et 23, préservés (plus de détails dans notre magazine 100 % Agglo de décembre 2023). #



## Les marais

À l'instar des marais d'Annezin et de Cambrin ou encore de celui de Bellenville à Beuvry, l'Agglo dispose de nombreux marais sur son territoire, des milieux naturels préservés. Idéal pour des promenades ou des randonnées ! Un projet de restauration et d'aménagement sur 18 hectares est notamment à l'étude pour le marais d'Annezin. #



## SENSIBILISER POUR MIEUX PROTÉGER

Protéger la nature, c'est aussi sensibiliser les habitants, petits et grands. À la Maison de la nature, on vous accueille pour moult activités mais avec un seul objectif : vous aider à mieux connaître la nature pour mieux en prendre soin. Les techniciens des milieux naturels de l'Agglo sont également à votre disposition pour vous apporter des informations précieuses.

## S'émerveiller à Geotopia, la Maison de la nature

**La Maison de la nature de l'Agglo, située à Mont-Bernenchon, sensibilise le public à la préservation de la nature. Chaque année, des milliers de visiteurs profitent du site et des nombreuses animations proposées. Et des nouveautés vous attendent en 2024 !**

À chaque saison, Geotopia propose un programme d'activités adaptées aux petits et grands : pour les particuliers mais aussi pour les groupes (scolaires et adultes). Des animatrices interviennent notamment auprès des plus jeunes dans les écoles du territoire. Ces animations permettent de sensibiliser à la biodiversité, au jardinage durable ou encore à

l'astronomie. Nouveauté 2024 : Geotopia lancera notamment une opération de sensibilisation aux insectes pollinisateurs.

À Geotopia, vous trouverez des jardins thématiques, un centre de documentation et un observatoire d'astronomie. Cet équipement exceptionnel est une porte d'entrée pour sensibiliser les habitants à la préservation de la nature. Juste à côté, vous pouvez même dormir dans des éco-lodges !

L'équipe participe chaque année à divers événements d'ampleur nationale comme la Fête de la nature, la Nuit des étoiles ou encore la Nuit de la chauve-souris. #

📞 **Contact : 03 21 61 60 06, [geotopia@bethunebruay.fr](mailto:geotopia@bethunebruay.fr)**  
**Programmation sur [bethunebruay.fr/](https://bethunebruay.fr/)**  
**[geotopia](#) et sur [Geotopia](#)**



Geotopia sensibilise le public à la préservation de la nature



### Les techniciens des milieux naturels de l'Agglo, gardiens de la biodiversité locale

**Sur site et au plus près des publics, les techniciens des milieux naturels de l'Agglo (plus communément appelés écogardes) ont des missions d'observation, d'aménagement mais aussi de sensibilisation.**

#### 1- Observer

Véritables amoureux de la nature, et experts dans cette thématique, ces agents de l'Agglo suivent l'évolution des espèces présentes dans les milieux naturels terrestres, humides et aquatiques gérés et restaurés par l'Agglo.

#### 2- Aménager

Pour protéger les milieux, les techniciens fauchent les roselières (où poussent des plantes de la famille des roseaux), restaurent les zones humides, créent

des gîtes d'hibernation, aménagent les berges, restaurent les frayères (lieux aquatiques où se reproduisent les poissons), etc.

#### 3- Sensibiliser

En lien avec la Maison de la nature Geotopia, ils ont un rôle important de sensibilisation auprès des élus et des riverains directement sur site. #



Sensibiliser petits et grands, l'une des missions de nos techniciens des milieux naturels.



**Ludovic Idziak,**  
 Vice-président  
 en charge de  
 l'environnement et  
 du Plan Climat Air  
 Énergie Territorial

*"C'est devenu évident pour tout le monde aujourd'hui : préserver la biodiversité est essentiel ! Nos actions sont nombreuses : actualisation du schéma des trames bleue, verte et noire, participation active à la Chaine des parcs avec l'aménagement de la Vallée Carreau, lutte contre les frelons asiatiques... sont quelques exemples. Des animations sont organisées fréquemment à Geotopia, dans les écoles, lors des fêtes dans nos 100 communes. Il s'agit bien sûr de vous permettre, petits et grands, de comprendre notre nature pour mieux la protéger. C'est pourquoi nous avons impulsé la création d'une coordination locale de la Biodiversité et avons renforcé il y a peu nos collaborations avec le Conservatoire d'Espaces Naturels. "#*



## PARTENARIATS

Pour œuvrer ensemble à la protection de la biodiversité, l'Agglo accompagne ses 100 communes pour des actions spécifiques. Elle noue également des partenariats, comme avec le Conservatoire d'Espaces Naturels par exemple.

## Lutte contre le frelon asiatique : l'Agglo fournit des pièges aux communes

**Ennemi de la biodiversité, le frelon asiatique cause de lourdes pertes, notamment dans les colonies d'abeilles domestiques. Cette année, mille pièges sont mis à la disposition des communes pour lutter contre ce prédateur.**

À utiliser jusqu'en mai 2024, ces pièges (qui épargnent les abeilles domestiques et les frelons européens) permettent de limiter la création des nids primaires, dans lesquels la reine fondatrice démarre la colonie de l'année.

### Un nid en vue ? Contactez les pompiers communautaires

En parallèle, en cas de découverte d'un nid primaire au printemps (taille inférieure à 20 cm de diamètre avec un orifice à la base, positionné à moins de 3 m de hauteur, à l'abri des intempéries) - ou d'un nid secondaire le reste de l'année - appelez les sapeurs-pompiers volontaires communautaires au 0800 186 218. Ils

ont été dotés de sept pistolets insecticides de longue portée et de 20 000 balles insecticides pour les neutraliser. #



Les frelons asiatiques attaquent les abeilles domestiques pour nourrir leurs larves.

### Restaurer les espaces naturels avec les communes

La Communauté d'agglomération conseille et accompagne les communes : elle propose et soutient des chantiers écologiques, qui sont aussi des supports à la sensibilisation des citoyens et des élus à la protection de la biodiversité : création ou restauration d'espaces naturels, installation de petits équipements pour la faune sauvage comme des gîtes ou des nichoirs (plus de 150 nichoirs posés depuis 2021), etc. #

**1 000**  
pièges fournis aux communes  
par l'Agglo



## Protéger la nature avec le Conservatoire d'Espaces Naturels

**En 2023, l'Agglo a signé un partenariat de trois ans avec le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France. Cette convention officialise des actions communes pour préserver les espaces naturels et la biodiversité.**

Le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN), qui possède une antenne à Lillers, préserve 15 sites sur le territoire, soit 400 hectares de nature : la prairie d'Hurionville à Lillers, le Bois des Dames à Bruay-La-Buissière, le marais pourri à Norrent-Fontes, le bois de Linghem, le terril de Burbure... Une attention particulière est portée aux zones humides, qui sont des réservoirs de biodiversité mais aussi des zones de stockage des eaux. Le CEN proposera notamment un plan de gestion écologique sur cinq zones d'expansion de crue (ZEC) : à Marles-les-Mines, Burbure, Gonnehem et sur deux sites à Lillers. La sensibilisation est aussi un pan essentiel de la protection de l'environnement. Via "les aires terrestres éducatives", le Conservatoire d'Espaces Naturels implique les écoliers dans la préservation de la nature. Il formera des agents de l'Agglo afin de développer ces projets éducatifs sur notre territoire. #

**+ L'info en +**  
L'Agglo a validé un plan de restauration de 37 hectares de zones humides, sur 14 sites. Elle définira son plan d'actions pour les restaurer, en accord avec les communes concernées.



# RETOUR EN IMAGES

## 2



**2#** Retour gagnant pour le Tour des 100 communes ! Cette année, la deuxième édition s'est déroulée le 2 mars. Plus de 150 coureurs se sont élancés face à l'hôtel communautaire, à Béthune. Ils ont traversé 60 communes de l'Agglo et parcouru plus de 183 km, entre plaines et collines de l'Artois avant de franchir la ligne d'arrivée à Barlin, boulevard Marcel Wacheux. Cet événement marquait l'ouverture de la saison cycliste internationale, notamment avec le Grand Prix de Lillers, qui était organisé le lendemain. Des rendez-vous sportifs qui participent au rayonnement de notre Agglo et de nos communes, sans oublier le Grand Prix d'Isbergues !

**3#** Cette fresque a été réalisée par Frédéric Logez, né à Auchel et originaire de Nœux-les-Mines. Comme Ladislav Kijno, à qui elle rend hommage. Inaugurée le 1<sup>er</sup> février non loin de Labanque à Béthune, cette bande dessinée géante salue l'homme et l'artiste qu'était Kijno. La réalisation de cette fresque symbolise le lancement de l'année Kijno sur notre territoire et met en lumière cet artiste local de renommée internationale, considéré comme l'un des pères du street-art. La deuxième partie de la fresque a été installée le 8 mars.

**Retrouvez la programmation de Kijno 2024 en page 16 de votre magazine "100 % Agglo" et sur internet : [bethunebruay.fr/hommage-kijno](http://bethunebruay.fr/hommage-kijno)**

**1#** Premier engagement symbolique pour le futur Centre de Valorisation Énergétique (CVE) à Labeuvrière ! L'Agglo a lancé la démolition des anciens garage et atelier mécanique des camions d'ordures ménagères, où prendra place le nouvel équipement. Et cette déconstruction se veut exemplaire : 92 % des déchets du site pourront être revalorisés (8 % des matières seront réemployés, 84 % seront recyclés). Cette démarche s'inscrit pleinement dans le Projet de territoire qui promeut la conduite d'expérimentations de chantiers responsables et circulaires ainsi que la réduction de 15 % de notre production de déchets d'ici 2030. Le CVE est un projet d'envergure, un investissement de 150 M€ qui vise à produire une énergie 100 % durable.

10



**4#** Avec le projet "Cap 2050, Agir pour demain !", des élèves de quatre classes de 4<sup>e</sup> des collèges de Norrent-Fontes, Calonne-Ricouart, Houdain et Douvrin réfléchissent à l'alimentation d'aujourd'hui et de demain. À travers des ateliers interactifs et pédagogiques, ils explorent les enjeux alimentaires. Accompagnés de quatre artistes, les collégiens retranscrivent leur vision de l'alimentation en 2050, dans un support culturel (chanson, collection de vêtements, fresque et objets d'arts plastiques).



© MéliSande Wieruszewski

## 3

TERRITOIRE

# Coup de neuf pour la Zone industrielle n°1 de Nœux-les-Mines / Labourse !

Depuis près de 56 ans, cette zone d'activités historique du territoire accueille une trentaine d'entreprises. Près de 3,7 M€ de travaux ont été engagés par l'Agglomération pour que les entreprises et leurs employés profitent d'un environnement optimisé et sécurisé.



Près de 3,7 M€ de travaux ont été réalisés par l'Agglo sur cette zone d'activités historique du territoire

Le puits de fosse n°1 (bis), remblayé en 1968, a tout de suite été reconverti en zone industrielle. Aujourd'hui, la zone, gérée par l'Agglo, compte 30 entreprises industrielles.

Située sur les communes de Nœux-les-Mines et Labourse, elle bénéficie d'une position stratégique : connectée à l'échangeur de l'A26 et au parc LogisterrA26, elle connaît une croissance constante de ses flux (logistique, transports, manutention, déplacements de personnes...).



## La mobilité douce favorisée

La requalification de la zone a duré deux ans. L'objectif : moderniser et adapter les infrastructures aux besoins des entreprises (élargissement de la voirie, création de trottoirs...), optimiser la circulation, réorganiser et sécuriser les espaces. La totalité des réseaux d'assainissement a également été renouvelée (eau potable, eaux pluviales et eaux usées).

En outre, l'usage des modes de transports doux a été favorisé : un partage de l'espace a été organisé entre véhicules, cyclistes et piétons, pour une meilleure sécurité. La zone est désormais connectée au pôle gare de Nœux-les-Mines et à la zone de covoiturage. La végétalisation n'a pas été oubliée : plus de 80 arbres ont été plantés. #



EN CHIFFRES

30

entreprises implantées sur la zone industrielle n°1 Nœux-les-Mines et Labourse employant

614 salariés



1 km de pistes cyclables

45 HA

surface de la zone

1500 M<sup>2</sup>

de surface au sol dépolluée

5 160 tonnes de matériaux réutilisés pour la réfection des pistes cyclables et des trottoirs



80

arbres plantés

2

quais de bus rue Lavoisier

3,7 M€

de travaux (requalification de voirie, réseaux assainissement et eau potable)



Jean-Michel Dupont,

conseiller délégué en charge du lien avec les universités, les équipements portuaires, les zones d'activités économiques (ZAE) et l'immobilier d'entreprise

"Pour renforcer l'attractivité du territoire, l'Agglo souhaite faciliter l'implantation et le développement des entreprises, notamment au sein de nos 42 zones d'activités économiques. La zone industrielle n°1 de Nœux-les-Mines / Labourse, créée dès la fin de l'exploitation minière sur ce site, avait besoin d'une cure de jouvence. L'Agglo a répondu présent en mettant à disposition ses moyens techniques et financiers. Le résultat : une meilleure sécurité mais aussi des liaisons douces pour répondre aux enjeux environnementaux actuels. Car notre territoire a de l'histoire et de l'avenir!" #

PAROLE D'ÉLU

APPELS À PROJETS

# Des coups de pouce de l'Agglo pour booster le commerce de proximité et l'innovation

Pour booster son développement économique, la Communauté d'agglomération lance régulièrement des appels à projets, dans différents secteurs d'activité, pour différents publics. Bilan de deux d'entre eux : "Faites bouger votre centre-ville / bourg" à destination des unions commerciales et "Cluster territoire intelligent" pour les entreprises innovantes.

## 3<sup>e</sup> appel à projets "Faites bouger vos centre-villes / bourgs"

**L'idée de cet appel à projets, dont la 3<sup>e</sup> édition a été lancée en octobre 2023 : financer des manifestations dans les communes, organisées par les unions commerciales et les associations de commerçants et artisans du territoire. Un coup de pouce pour booster la vitalité des cœurs de quartiers, villes et villages.**

Cinq associations de commerçants-artisans ont présenté une candidature et leurs projets ont tous été retenus. L'Agglo leur a accordé une subvention à hauteur de 80 % du montant de leurs actions. Découvrez-les.

Subvention de l'Agglo de 5 000 €

### L'association barloinoise des artisans et commerçants

Créée fin 2023, l'association barloinoise organise sa première journée de ren-

contre avec les commerçants le 27 juillet 2024. Un pass activités sera vendu chez les commerçants et artisans adhérents et permettra de pratiquer quatre activités organisées lors d'une journée festive, qui se déroulera au parc de la Fossette à Barlin.

Subvention de l'Agglo de 5 000 €

### La Maison du commerce et de l'artisanat à Béthune

Bienvenue chez nous ! C'est l'événement organisé par la Maison du commerce et de l'artisanat à Béthune les 31 mai, 1<sup>er</sup> et 2 juin 2024 : un salon des acteurs économiques de proximité.

Subvention de l'Agglo de 5 000 €

### L'Union professionnelle auchelloise

Avec "Un Noël magique pour tous", l'Union professionnelle auchelloise a

Unions commerciales & associations de commerçants

ILS FONT BOUGER

NOS CENTRES-VILLES !  
BOURGS !



proposé une descente du Père Noël en tyrolienne ainsi qu'un studio photo pour que les enfants immortalisent cette rencontre.

Subvention de l'Agglo de 3 720 €

### Les Vitrines béthunoises

Pour les fêtes de fin d'année, les Vitrines béthunoises ont organisé la décoration des vitrines par des graffeurs.

Subvention de l'Agglo de 1 440 €

### L'association du quartier de la gare à Béthune

L'association du quartier de la gare à Béthune a également organisé la décoration des vitrines par des graffeurs à l'occasion des fêtes de Noël. #

Subvention de l'Agglo de 10 000 € pour chaque lauréat

## 2<sup>e</sup> appel à projets "Cluster Territoire Intelligent" : les lauréats

L'Agglo accompagne le développement de l'innovation sur le territoire. En 2023, elle a lancé son deuxième appel à projets "Cluster Territoire Intelligent". L'objectif : soutenir le développement des entreprises innovantes. Cinq projets ont obtenu une bourse de 10 000 €.

- StockFluid pour **le projet SolarCub** (cuve de stockage d'eau et d'arrosage solaire autonome en énergie)
- Mov'ntec pour **le projet ProLander** (pick-up électrique sans permis)
- PartageMaBorne (bornes pour voitures électriques)
- R3D pour **le projet Imprime ta ville** (impression 3D de mobilier urbain)
- North Drones Equipements pour **le projet Lug** (drone terrestre pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder à des chemins impraticables en fauteuil). #

## EN CHIFFRES



5

lauréats



20 160 €

attribués par l'Agglo

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

# Des balades thermiques pour découvrir les points faibles des logements

Dans le cadre de l'OPAH-RU (Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain), l'Agglo vous propose des balades thermiques, en partenariat avec les communes concernées. Le principe : parcourir certaines rues de votre ville, muni d'une caméra thermique, et ainsi identifier les pertes de chaleur.



À Lillers, les habitants ont pu découvrir les forces et les faiblesses des logements, d'un point de vue énergétique.



Des experts vous guident pour utiliser la caméra thermique

## Une balade thermique, c'est quoi ?

Les experts de France Rénov' et l'opérateur Citémétrie\* vous accueillent et vous expliquent le fonctionnement d'une caméra thermique. Et c'est tout simple : plus il y a de rouge à l'écran, plus le logement subit des pertes de chaleur et plus la facture d'énergie s'annonce salée... Les habitants des communes de Lillers, Bruay-La-Buissière, Auchel et Béthune (choisies dans un premier temps car classées en OPAH-RU) étaient invités à parcourir leurs quartiers pour identifier les points forts et les faiblesses thermiques. Cette session s'est achevée fin mars mais

de nouvelles balades seront organisées dès décembre 2024.

## À quoi ça sert ?

Fenêtres, toiture, porte d'entrée... la balade thermique permet de repérer les pertes de chaleur des logements et d'explorer les options d'isolation, tout en discutant des subventions disponibles.

\*Citémétrie est un bureau d'études et de conseil indépendant spécialisé dans l'habitat, l'urbanisme, la transition énergétique et l'ingénierie sociale.

## Besoin de rénover votre habitat ?

Ponts thermiques, tassements d'isolants, problèmes d'étanchéité, etc. Une fois les faiblesses du logement identifiées, place à l'action ! En zone OPAH-RU par exemple, vous pouvez obtenir jusqu'à 80 % de financement. Attention toutefois, ne démarrez pas les travaux avant d'avoir monté votre dossier de demande de subvention. #



Après la balade thermique, les participants ont pu être renseignés sur les aides mobilisables.

Pour être informé et accompagné gratuitement toute l'année, contactez l'Espace Conseil Habitat France Rénov' de la Communauté d'agglomération, 100 avenue de Londres à Béthune au 03 62 61 47 90 ; [habitat-francerenov@bethunebruay.fr](mailto:habitat-francerenov@bethunebruay.fr)

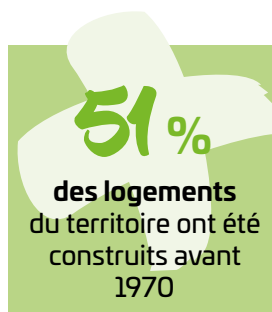


**Nadine Lefebvre,**  
conseillère déléguée en charge du logement et du Programme Local de l'Habitat (PLH)

*"Dans notre Communauté d'agglomération, les logements, majoritairement construits avant toutes les exigences en matière de normes énergétiques, présentent un diagnostic de performance énergétique (DPE) moyen de classe E. Face à ce constat, des priorités d'actions ont été définies, pour répondre aux défis climatique et énergétique. En effet, réduire l'impact énergétique des logements du territoire est primordial. C'est pourquoi, au-delà des aides financières, l'Agglo a mis en place l'Espace Conseil Habitat, qui regroupe les services France Rénov'. Ainsi, les propriétaires privés peuvent être conseillés et accompagnés gratuitement en un seul et même lieu, pour leurs projets de rénovation." #*

PAROLE D'ÉLUE

13



LANCEMENT

# Avec le Plan de Paysage, agissons ensemble pour notre cadre de vie

Dans la continuité de son projet de territoire 100% durable, la Communauté d'agglomération lance son Plan de Paysage. Et pour l'élaborer, elle a besoin de vous ! En participant à des balades, des rencontres, des enquêtes, vous pourrez nous aider à accompagner l'évolution de notre paysage local.

## Le plan de paysage, c'est quoi ?

Le plan de paysage est une démarche volontaire, portée par une collectivité qui invite les acteurs de son territoire à repenser la manière de concevoir l'aménagement du territoire. L'objectif : remettre au cœur du processus ce qui fait l'originalité et la richesse du territoire, le paysage.

Installations solaires, éoliennes, usines de biométhanisation... Ces installations sont essentielles à la transition énergétique mais comment les intégrer harmonieusement à nos paysages ? Comment transformer nos modes de production pour atteindre nos objectifs de décarbonation, sans dénaturer nos paysages ? Le Plan de Paysage est une émanation du Projet de territoire et s'inscrit en cohérence avec les autres programmes

de l'Agglo, notamment le Plan Climat. Il alimentera également le Plan Local d'Urbanisme (PLUi-H) en cours d'élaboration. Financé par l'ADEME et soutenu par l'État, il est mené par l'Agglo en concertation avec les habitants, les élus et les acteurs du territoire.

Toutes ces actions poursuivent le même objectif : préserver la biodiversité, en lien avec les actions déjà engagées (+ d'infos dans le dossier de votre magazine 100 % Agglo).

## Comment participer à la réflexion ?

Élaborer un plan de paysage, c'est d'abord une démarche participative : nous sommes tous concernés ! Habitants, élus,



associations... tous sont invités à engager une grande réflexion collective qui aboutira à un plan d'actions concerté. L'Agglo organisera des balades, des rencontres, des enquêtes... Libre à vous d'y contribuer à votre manière et de nous aider à façonner notre territoire ! #

## Plus d'informations :

[bethunebruay.fr/plan-de-paysage](http://bethunebruay.fr/plan-de-paysage)  
Vous pouvez aussi nous contacter par mail : [plan-paysage@bethunebruay.fr](mailto:plan-paysage@bethunebruay.fr)

14

## LES GRANDS TEMPS DE LA DÉMARCHÉ

### PHASE DE LANCEMENT

Engager nos forces dans l'aventure et lancer la démarche

Août 2023 → Fév 2024

### PHASE DE DIAGNOSTIC

Connaître et comprendre nos paysages

Mars → Nov 2024

### PHASE DE STRATÉGIE

Construire une vision partagée de nos paysages de demain

Déc 2024 → Mai 2025

### PHASE D' ACTIONS

Mettre en œuvre les actions prioritaires

Juin → Sept 2025

**Sur les énergies, votre avis nous intéresse aussi !**

## DÉCHETS MÉNAGERS

# Reprise en régie de la collecte en point d'apport volontaire

L'Agglomération a décidé de reprendre en régie la collecte des points d'apport volontaire (PAV) pour les ordures ménagères et les déchets recyclables. En reprenant ces activités en régie, la collectivité réaffirme sa volonté de favoriser le recyclage et de préserver l'environnement. Ces changements ne seront pas perceptibles pour les usagers, mais ils permettront d'assurer un contrôle direct sur les opérations de collecte, pour une plus grande réactivité (en cas de bornes pleines, de dysfonctionnement, etc.) #



## CONTRAT TERRITOIRE LECTURE

# Une mise en réseau de nos bibliothèques pour favoriser l'accès à la lecture

Le 17 février 2024, une convention de partenariat a été signée entre l'Agglo, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Hauts-de-France et le Département du Pas-de-Calais. Son but : mettre en œuvre un contrat territoire lecture pour la période 2024-2026 avec, en point d'orgue, la mise en réseau des bibliothèques du territoire.

Favoriser l'accès à la lecture, lutter contre les fractures sociales et numériques, contre l'illettrisme et l'illectronisme : ce sont les objectifs du contrat territoire lecture. Le projet de mise en réseau des 58 bibliothèques et médiathèques de l'Agglo a été acté en 2023. La gratuité est encouragée depuis janvier 2024 (30 bibliothèques la pratiquent déjà), notamment grâce à l'attribution de fonds de concours aux communes.



Hilaire Multon, Directeur régional des affaires culturelles, Olivier Gacquerre, Président de l'Agglo et Karine Gauthier, Vice-présidente du conseil départemental ont signé le Contrat Territoire Lecture.

## Vers une carte unique et gratuite

Le projet est enthousiasmant : avec une carte unique, les 280 000 habitants de l'Agglo pourront emprunter livres, CD et DVD ou toute autre ressource documentaire, dans les bibliothèques du territoire. Ils pourront consulter la disponibilité et réserver leurs documents en ligne, sur une plateforme commune. Les usagers auront donc accès à un fonds documentaire plus important et plus diversifié. Une manne de ressources incroyable ! Cette démarche sera engagée progressivement sur la base du volontariat des différents équipements de lecture publique. Des projets interbibliothèques seront également encouragés. #

## EN CHIFFRES

58

Le nombre de bibliothèques et médiathèques sur notre territoire



300 000 €

La somme investie par l'Agglo dans la lecture publique en 2023, via les fonds de concours : 210 000 € pour la création d'équipements, 84 000 € pour l'achat de fonds documentaires.

15



## Les Nuits de la lecture

Pour promouvoir la lecture sur notre territoire, l'Agglo participe déjà depuis quelques années à des opérations d'envergure nationale, comme les Nuits de la lecture. Dans ce cadre, enfants et adultes sont invités à participer à des activités autour de la lecture dans les bibliothèques du territoire.

12%

le taux d'illettrisme dans le département du Pas-de-Calais (pour les personnes âgées de 18 à 65 ans résidant en France métropolitaine ou ayant été scolarisées en France). Ce chiffre s'élève à 7 % au niveau national.

## Lutter contre l'illettrisme

La lutte contre l'illettrisme fait partie intégrante du Contrat Territoire Lecture.

L'Agglo s'associe à l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI). Ensemble, elles initient, par exemple, des sessions de formation et de sensibilisation à l'illettrisme destinées aux professionnels du territoire, notamment dans les quartiers politique de la ville. Une "coopérative des solutions" sera également organisée au second semestre 2024 pour réfléchir localement aux solutions à développer sur le territoire pour prévenir et lutter contre l'illettrisme.





Comme Kijno dans son atelier, laissez l'artiste qui sommeille en vous s'exprimer !

ART

## Hommage à Ladislav Kijno : demandez le programme du mois d'avril dans vos communes !

Depuis le 23 mars, l'Agglo a lancé son événement culturel de l'année 2024, le grand hommage au peintre Ladislav Kijno, artiste de renommée internationale, et enfant de Nœux-les-Mines. Six lieux d'expositions retracent son œuvre. Mais ce n'est pas tout. Durant cinq mois, retrouvez de nombreuses animations dans vos communes. Zoom sur le programme d'avril.

### Kijno jusqu'au bout des doigts

Faites sortir l'artiste qui est en vous ! L'Agglo vous propose de nombreux ateliers pour tous les âges et tous les niveaux afin de vous familiariser avec différentes techniques artistiques comme aimait le faire l'artiste.

### Les ateliers d'avril

#### 🎨 Atelier peinture et mousse à raser

5 avril à 9 h 30 • Lapugnoy  
27 avril à 9 h 30 • Barlin

#### 🧵 Atelier broderie

6 avril à 14 h • Béthune

#### 🎨 Atelier peinture et mobile

6 avril à 9 h 30 • Bruay-La-Buissière  
20 avril à 9 h 30 • La Couture

#### 📖 Atelier poésie

13 et 20 avril à 14 h • Labourse

#### 🎨 Découverte de la pratique artistique

6 avril à 14 h 30 • Ecquedecques  
10 avril à 14 h 30 • Camblain-Châtelain  
13 avril à 14 h 30 • Lapugnoy  
17 avril à 14 h 30 • Beugin

#### 🎵 Éveil musical

10 avril à 10 h 15 jusqu'à 18 mois et à 11 h pour les 18 mois - 3 ans • Béthune

#### 🎨 Atelier encre et dilution

10 avril à 15 h 30 • Lapugnoy

#### 🎨 Atelier papier froissé

24 avril à 15 h • Bruay-La-Buissière

#### 🎨 Atelier art postal

13 avril à 14 h • Calonne-Ricouart  
24 avril à 14 h • Houdain

#### 🎨 Stage peinture à l'huile

20 et 21 avril à 10 h • Béthune

#### 🎨 Atelier "Ma planète idéale"

16 avril à 14 h 30 • Lapugnoy  
19 avril à 14 h • La Couture  
24 avril à 9 h 30 • Verquin

16

## Kijno en son et en images

Les concerts et spectacles mettant en lumière l'artiste et son œuvre feront vibrer les couleurs et vous emmèneront au cœur des inspirations de Kijno et de ses valeurs.

En  
avril

### 7 AVRIL

Spectacle guerre, paix, liberté par le chœur Melia chorus • à Lillers

"Les artistes peuvent-ils changer le monde ?"

### 14 AVRIL

Concert d'Opus 62 • à Gosnay  
Unité d'Art Sacré, Église Saint-Léger

### 12 AVRIL

Concert de jazz du conservatoire communautaire • à Houchin

Kijno et Parker : une révolution engagée

### 20 AVRIL

Spectacle lecture par Amandine Dhée, Hervé Leroy et Timothée Couteau • à Lorgies

"Les phares au féminin"

### 21 AVRIL

Intégrale des Quatuors avec flûte de Mozart par l'Ensemble Hémiolia • à Nœux-les-Mines

### 5 AVRIL

Concert de jazz du conservatoire communautaire • à Barlin

Kijno et Parker : une révolution engagée

## À ne pas manquer à Labanque Béthune

### 7 avril

Comme tous les premiers dimanches du mois, bénéficiez de la gratuité de l'exposition "Du galet aux étoiles".

### 14 avril

Visite théâtralisée de l'exposition sur Ladislav Kijno avec la compagnie Harmonika Zug.

### 19 avril

À l'occasion de la visite Béthune Art-Déco organisée par l'Office de Tourisme Intercommunal de Béthune-Bruay, venez découvrir le patrimoine de l'ancienne Banque de France de Béthune.

Retrouvez l'ensemble des informations pratiques et la programmation "Hommage à Ladislav Kijno" dans vos communes sur [bethunebruay/hommage-kijno.fr](http://bethunebruay/hommage-kijno.fr) et auprès de vos communes.



## PRATIQUES ARTISTIQUES

# Le conservatoire communautaire deviendra la Cité de la musique et de la danse

Dans le cadre de son projet de territoire, l'Agglo a souhaité faire du conservatoire communautaire un pôle d'excellence. Pour faire rayonner davantage encore ses talents, elle a décidé d'ériger "la Cité de la musique et de la danse".

En complémentarité des écoles de musique et de danse communales, l'Agglo propose aux habitants, au sein du conservatoire communautaire, d'apprendre à danser (danse contemporaine, jazz, danse classique...) et à développer leurs talents de musicien(ne). Ces activités sont actuellement réparties sur six sites, à Béthune et Bruay-La-Buissière. Mais ces lieux d'accueil, en plus d'être

## EN CHIFFRES

22,1 M€

Le coût des deux nouveaux bâtiments

1300

Le nombre d'élèves au conservatoire communautaire

80

Les élèves habitent dans pas moins de 80 communes du territoire



Deux nouveaux bâtiments vont accueillir les élèves à horizon 2026.

dispersés, sont désormais vétustes et exigus. Pour y remédier, l'Agglo a décidé de construire deux nouveaux bâtiments. À Béthune, il sera construit sur la friche de la ZAC de la rue de Lille. Il s'étendra sur 3 112 m<sup>2</sup> et comprendra un auditorium de 225 places. À Bruay-la-Buissière, ce sera à l'écoquartier des Alouettes, sur 2 104 m<sup>2</sup> en cœur de ville. L'ambition : que cette Cité soit un véritable lieu de vie, d'échanges et de partage.

### Rayonner dans toutes les communes

Ces deux nouveaux écrans représentent un investissement de 22,1 M€. Ils sont la tête de proue de la musique et de la danse sur notre territoire, avec un objectif : essaimer ces activités et amener la culture comme les pratiques artistiques au plus près des habitants. Pour ce faire, les actions hors les murs continueront de se développer, aux quatre coins de notre territoire. #



**Julien Dagbert,**  
Vice-Président en charge de la culture et de l'éducation populaire

*"Le projet de la Cité de la musique et de la danse s'inscrit pleinement dans notre projet de territoire, qui met en exergue la volonté des élus communautaires de rendre la culture et la pratique artistique accessibles à tous. Une culture nomade, avec l'émergence de créations et de diffusions décentralisées, accompagnées d'actions d'éducation populaire. L'un de nos souhaits est notamment de mettre en réseau le conservatoire (et donc la future Cité de la musique et de danse) avec les écoles de notre territoire." #*

PAROLE D'ÉLU

17

## SPORT

## Nouveauté à l'Arena : les premiers Street Games de l'Agglo

La Communauté d'agglomération organise ses premiers Street Games à l'Arena Béthune-Bruay à Verquin ! Venez assister à des tournois nationaux et internationaux de basket 3x3 et de breakdance 5vs5 les 26 et 27 avril 2024. Ouvert à tous et gratuit, cet événement sportif réunira le vendredi soir des équipes de basket du territoire pour un tournoi qualificatif, qui permettra à l'équipe gagnante de participer au tournoi national du lendemain. Des démonstra-

tions de breakdance rythmeront la soirée du vendredi, avant le tournoi international de breakdance samedi. Certains danseurs sont d'ailleurs sur la liste pour les événements préparatifs aux JO puisque cette année le breakdance est pour la première fois une discipline olympique ! Animation DJ et restauration sur place. #

Plus d'infos : [bethunebruay.fr/streetgames](http://bethunebruay.fr/streetgames)



Louis et ses parents, sourire aux lèvres, attendent avec impatience le 3 juillet prochain pour porter la flamme olympique.

18

## Rencontre avec Louis, futur porteur de la flamme olympique, et ses parents !

**Louis brandira la flamme olympique lors de l'ouverture des JO de Paris 2024, en juillet prochain ! Quelle fierté pour ce jeune Auchellois de 19 ans. Nous l'avons rencontré, avec ses parents.**

Dès mon arrivée dans leur salon et à l'évocation du sujet de cet article, j'ai tout de suite ressenti l'émotion dans les voix de ces passionnés de course à pied. *"Courir 250 m avec Louis qui portera la flamme olympique... ça n'arrive qu'une fois dans sa vie. C'est un immense bonheur et une fierté pour nous. Tous nos proches ont déjà prévu de poser congé ce jour-là pour partager avec nous ce moment"*, précise Mickael, le papa, qui est aussi agent de collecte au sein de l'Agglomération.

C'est la mère de Louis, Sabine, qui l'a inscrit pour la sélection des porteurs de la flamme olympique. *"On me disait à droite à gauche que je devais tenter. Alors je me suis dit "pourquoi pas ?". Je suis allée sur le site de Paris 2024 et j'ai entamé les démarches. C'est avec beaucoup d'euphorie, de joie et d'émotion que nous avons reçu un mail de l'organisation début janvier, pour nous dire que nous étions sélectionnés et que Louis porterait la flamme."*

Habitants d'Auchel, ces passionnés sillonnent la Région et la

France plusieurs fois par mois, pour le plaisir de courir, mais aussi pour partager un moment privilégié avec leur fils. Louis, 19 ans, porteur de handicap depuis sa naissance, qui accompagne ses parents à chaque course depuis plusieurs années maintenant. Installé dans son fauteuil hippocampe, toujours le sourire aux lèvres, il fait signe à chaque participant ou spectateur de la course. *"Louis adore nous accompagner. Dès qu'on prépare le fauteuil, il comprend que c'est pour partir sur une course. Il ne tient plus en place et trépigne d'impatience"*, témoigne Mickael qui le pousse tout au long de la course.

*C'est en tout, le poids du fauteuil plus celui de Louis, approximativement 70 kg de charge que je pousse sur chaque course"*, me glisse Mickael. Une remarque qui force le respect : pousser 70 kg, sur la distance d'un marathon et sur des terrains parfois accidentés, chapeau ! #

**Suivez Louis dans ses aventures sur Facebook : [Association un grand oui pour Louis](#)**



L'Unité d'Art Sacré, au cœur de l'église Saint-Léger de Gosnay, accueille de nombreux concerts.

# L'Unité d'Art Sacré à l'église Saint-Léger de Gosnay, unique au nord de Paris

**Connaissez-vous l'Unité d'Art Sacré ? Nichée au cœur de l'église de Gosnay, elle abrite plus de 70 œuvres de l'artiste local René Ducourant. Elle accueille aussi, toute l'année, une riche programmation culturelle, concoctée par l'Agglomération. Vous êtes invités à venir en prendre plein les yeux... et les oreilles.**

*"Je désire réaliser à Gosnay un grand rêve... rassembler en un lieu un ensemble de peintures et d'œuvres d'art que je créerai pour cet endroit et qui sera un témoignage de tout ce qui me fait vivre... Créer une grande œuvre, unique, dense, forte et tendre à la fois, composée de toutes les facettes de ma foi intérieure." C'est ainsi que René Ducourant, artiste résidant à Gosnay depuis 1968, a imaginé le lieu qui s'appelle désormais l'Unité d'Art Sacré.*

En 2000, cet artiste peintre local de renommée internationale a décidé de célébrer la naissance du Christ en créant de nouveaux vitraux et peintures allégoriques, qui trôneraient au sein de l'église Saint-Léger de Gosnay. Il réalise 26 grands tableaux autour de la religion (et un total de 70 peintures), mais aussi des sculptures et des vitraux, ainsi que l'autel en pierre de

Marquise. Cette Unité d'Art Sacré, créée par un seul artiste, est unique au nord de Paris. Les couleurs sont flamboyantes quand la lumière traverse les immenses vitraux.

L'artiste a fait don de ses œuvres à l'Agglo, propriétaire de l'édifice qui a pris en charge sa restauration. C'est ainsi qu'il est devenu un lieu culturel et culturel.

Chaque année, l'Agglo organise une programmation culturelle, principalement autour de la musique sacrée : cette saison, l'église Saint-Léger a vibré avec l'ensemble Cum Jubilo, l'ensemble Hemiolia et résonnera encore avec Opus 62, *programme en quintette à cordes* le 14 avril 2024 et Les corsaires britanniques, *musiques à bord d'un vaisseau britannique* le 23 juin.

Tous ces concerts sont gratuits. N'hésitez pas à venir en profiter, au sein de ce cadre d'exception. #

**70**  
L'Unité d'Art Sacré abrite 70 peintures, 10 vitraux et des sculptures.

19

## ! Infos pratiques



## Des concerts...

Les concerts proposés par l'Agglo sont gratuits. Retrouvez la programmation : [bethunebruay.fr/unite-dart-sacre](http://bethunebruay.fr/unite-dart-sacre)  
Rue Achille Châtelet à Gosnay  
Réservation : 03 21 54 78 37  
ou [culture@bethunebruay.fr](mailto:culture@bethunebruay.fr)  
Sacré Gosnay



## ... et des visites

Des visites guidées sont organisées par l'office de tourisme intercommunal de Béthune-Bruay.  
Plus d'infos au 03 21 52 50 00

# VOS QUESTIONS... → NOS RÉPONSES

Vous avez une question liée à l'Agglomération ?  
Cette rubrique est la vôtre!



## Je trouve des chatons abandonnés, que dois-je faire ?

Si vous trouvez des chatons abandonnés ou tout autre animal divaguant, un seul réflexe : contactez votre mairie ou les forces de l'ordre. Ils demanderont une intervention des services de la fourrière intercommunale pour les prendre en charge.

La fourrière-refuge est chargée d'accueillir les animaux domestiques errants ou abandonnés sur le territoire de l'Agglo. Ses équipes assurent le bon déroulé des séjours en fourrière et refuge, des soins, des restitutions d'animaux et de l'accueil du public.

Après un délai de huit jours ouverts en fourrière, si son propriétaire n'a pas été retrouvé, l'animal est mis à l'adoption au sein du refuge communautaire.

Vous êtes propriétaire d'un chat ? N'hésitez pas à le stériliser : c'est un acte protecteur pour votre compagnon à quatre pattes, cela préserve sa santé et accroît sa longévité. Et bien sûr, cela évite les portées non désirées et la surpopulation de chats abandonnés. Veillez aussi à le pucer pour l'identifier : c'est obligatoire depuis 2012 (et depuis 1999 pour le chien).

**Fourrière-Refuge de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane, avenue George-Washington Béthune. Ouvert du lundi au samedi de 14h à 18h. Contact : 03 21 68 46 94.**



## Est-il possible de recevoir de l'aide de la Communauté d'agglomération pour apprendre à utiliser les outils numériques tels que le PC, la tablette et le smartphone et ne plus dépendre de l'aide de mon entourage ?

**Oui**, l'Agglo peut vous aider à devenir autonome avec les outils numériques.

Les conseillers numériques offrent des sessions gratuites adaptées à tous les niveaux, répondant spécifiquement à vos besoins. Que vous souhaitiez participer à des ateliers collectifs, bénéficier de séances personnalisées pour créer un CV, créer des cartes de vœux ou des flyers, ou encore vous perfectionner dans l'utilisation des outils, ils sont là pour vous.

Ils se déplacent dans les 100 communes, s'ajustent à votre matériel ou fournissent le leur pour rendre les ateliers accessibles à tous. Ces services sont entièrement pris en charge par l'Agglo, ce qui signifie qu'ils sont totalement gratuits pour tous les habitants. Pour commencer votre parcours vers l'autonomie numérique, n'hésitez pas à les contacter au 06 77 01 22 21 ou par e-mail à [stephan.klemesiak@bethunebruay.fr](mailto:stephan.klemesiak@bethunebruay.fr)

## Je souhaite devenir sapeur-pompier communautaire, comment faire ?

Vous avez 17 ans révolus, avez l'esprit d'équipe, le sens du devoir et souhaitez partager des valeurs fortes de solidarité et de civisme ? C'est donc une très bonne idée ! Notre Agglo figure parmi les rares intercommunalités à disposer d'un corps de sapeurs-pompiers communautaires, qui intervient en complémentarité du service départemental d'incendie et de secours du Pas-de-Calais. Ils peuvent intervenir sur des fuites d'eau, épuisements/assèchements de cave, destructions de nids de guêpes/frelons, protection contre les essaims d'abeilles, protection et sauvetage d'animaux domestiques, chute d'arbre, bûchage, menace de chute d'objet, balisage d'engins de guerre, reconnaissances diverses... Ils ont mené plus de 5 500 interventions en 2023 !

Pour pouvoir les rejoindre, adressez votre CV et lettre de motivation par mail : [recrutement.uti@bethunebruay.fr](mailto:recrutement.uti@bethunebruay.fr)

### L'info en +

Tu as 13 ou 14 ans ?

Tu peux devenir jeune sapeur-pompier volontaire à l'Agglo !

Retrouvez toutes les infos et les coordonnées des UTI sur [bethunebruay.fr/sapeurs-pompiers-volontaires](http://bethunebruay.fr/sapeurs-pompiers-volontaires)



# LA COLLECTE des déchets verts



Le printemps est arrivé, la collecte des déchets verts, gratuite, reprend chaque semaine en porte à porte, du 8 avril au 15 novembre 2024.



## Cette collecte concerne :

► Les tontes de pelouse



► Les tailles de haies et d'arbustes



► Les fleurs et feuilles



► Les résidus d'élagage, de débroussaillage



Les déchets verts doivent être déposés en vrac dans le bac, sans sac

Pour libérer de la place dans le bac, vous pouvez :



Attention, seul le bac vert fourni par la Communauté d'agglomération est collecté.



Les fagots, sacs ou autres bacs déposés à côté du conteneur ne seront pas ramassés. Si votre poubelle déborde, le surplus est à déposer en déchetterie.

► Adopter le **mulching** pour les tontes de pelouse



► **Composter en tas ou en bac.** L'Agglo vous propose d'acheter un composteur à prix avantageux. Pour en savoir plus, c'est ici :



21

### À SAVOIR

Les végétaux ne doivent pas être mélangés à d'autres déchets (gravats, encombrants, verres, papiers, restes de cuisine...).



### Que deviennent mes déchets verts ?

► La plateforme de compostage, installée à Béthune, recueille les déchets verts de la collecte et des déchetteries. Ils sont broyés et transformés en compost.



### LE SERVICE EN PLUS



**Le saviez-vous ?** Vous avez taillé vos haies ou vos arbres et vous souhaitez les faire enlever directement à votre domicile ? Vous n'avez pas de moyen pour les déposer à la déchetterie ? Vous pouvez faire appel à notre **service de collecte de branchages** sur rendez-vous.

Le service est facturé 30 € pour le forfait de déplacement + 15 € du m<sup>3</sup>.  
Plus d'infos et demande de devis par mail : [collecte@bethunebruay.fr](mailto:collecte@bethunebruay.fr)



Retrouvez les calendriers de collecte sur notre site internet : [bethunebruay.fr/jours-et-horaires-de-collecte](http://bethunebruay.fr/jours-et-horaires-de-collecte) ou en flashant ce code



# AGENDA

DU 1<sup>ER</sup> AVRIL AU 30 SEPTEMBRE

## La Guinguette

📍 À Guarbecque, rue de la lampe

Venez participer à de nombreuses animations à la Guinguette, à Guarbecque ! Au programme : activités ludiques, sportives et propositions artistiques au bord de l'eau, pendant toute la saison estivale. Il y aura aussi de quoi se restaurer ou simplement se rafraîchir autour d'une boisson.

Ouverte du mardi au jeudi, de 17 h à 23 h et du vendredi au dimanche, de 12 h à 23 h.

+ Infos et programmation sur Facebook : [l'embuscade Guarbecque](#)

DIMANCHE 14 AVRIL À 16 H

## Concert d'Opus 62

📍 Unité d'Art Sacré (rue Achille-Châtelet à Gosnay)

Créé en 1998, Opus 62 a donné de nombreux concerts dans sa région, en France et à travers le monde. Avec ce programme en quintette à cordes (deux violons, deux altos et violoncelle), l'ensemble Opus 62 revient à son répertoire de prédilection.

+ Renseignements 03 21 52 50 00  
Gratuit



SAMEDI 18 MAI DÈS 14 H

## Dans les pas de Kijno

📍 Donation Kijno (138 bis rue Léon Blum à Nœux-les-Mines)

Du 23 mars au 4 août 2024, l'Agglo organise un hommage au peintre de renommée internationale, enfant de Nœux-les-Mines. Au programme de ce temps fort, "Dans les pas de Kijno", le samedi 18 mai, dès 14 h : randonnées urbaines guidées par l'Office de tourisme sur l'histoire de la ville et de l'artiste, concert de Lénine Renaud rendant hommage à des chefs d'œuvre de la peinture et à Kijno, exposition, ateliers, performance et projection d'un film sur Ladislav Kijno réalisé par Cléa Coudsi et Éric Herbin, vidéo projetée sur la piste de ski de Loisinord.

+ Renseignements au 03 21 54 78 23  
Gratuit

## ZOOM



DU MERCREDI 8 AU DIMANCHE 20 MAI

## Vacances à Gardincour !

📍 Cité des électriciens (rue Franklin à Bruay-La-Buissière)

"Vacances à Gardincour !", c'est LE festival dédié aux familles. Arts, loisirs, spectacles et surprises en tous genres guettent petits et grands au coron, avec un soupçon de folie !

C'est gratuit. Ça change les idées. C'est bon enfant. Rendez-vous cette année sur le thème "Joyeux festival Félix !"

+ 03 21 01 94 20  
Gratuit

DU 23 AVRIL AU 29 MAI

## Distribution de composteurs

📍 Béthune et Lillers

L'Agglo vous propose d'acquérir un composteur à prix doux (17 € pour un composteur de 345 litres ou 30 € pour 800 litres).

Pour réserver, rendez-vous sur [demarches.bethunebruay.fr](#), par mail : [prevention.dechets@bethunebruay.fr](#) ou par téléphone au 03 21 61 50 00.

Vous pourrez retirer votre composteur sur rendez-vous sur le site de démonstration de compostage, rue du Rabat à Béthune (à côté de la déchetterie) ou à l'antenne de Lillers (7 rue de la Haye).

Dates de distribution :

- 23 et 24 avril à Lillers
- 25 avril et 14, 15, 16, 22, 28 et 29 mai à Béthune

+ Plus d'infos : [prevention.dechets@bethunebruay.fr](#)

SAMEDI 25 MAI DE 10 H À 18 H

## Fête de la nature

📍 Geotopia (rue des écoles à Mont-Bernenchon)

Chaque année, c'est au mois de mai que l'on fête la nature à Geotopia et dans toute la France. La nature offre à observer une diversité d'êtres souvent discrets, des formes insolites, des éléments minuscules, des détails dignes d'un orfèvre... à qui sait regarder...

Au programme : des animations gratuites dans le jardin de Geotopia pour apprendre, créer, observer et permettre aux petits et grands de découvrir ou redécouvrir la nature.

+ Inscriptions : 03 21 61 60 06  
[geotopia@bethunebruay.fr](#)  
Gratuit



SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUIN

## Fête du vélo

📍 À Béthune, sur la Grand place

Rendez-vous à la fête du vélo, organisée par la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane ! Au programme : vélo battle, parade musicale à vélo, location de vélos électriques et mécaniques, parcours à vélo et bien d'autres animations qui vous remettront en selle !

+ Plus d'infos sur [bethunebruay.fr](#)

22



Retrouvez l'agenda complet sur notre site internet : [bethunebruay.fr](#)

## PACTES - Proximité, Action, Cohésion, Territoire, Engagement, Solidarité

La défense des intérêts de notre Agglo constitue notre priorité, notamment une bonne tenue de nos finances dans un contexte économique difficile.

Dans le respect de cette ligne de conduite collective, nous avons remis en cause, à une très large majorité, le versement annuel d'une dotation de solidarité intercommunautaire de 9 M€ que notre Agglo verse de manière volontaire à la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin, CALL, dans le cadre de la fiscalité perçue sur la zone d'activité du SIZIAF. Cette décision se fonde sur une stipulation contractuelle permettant de dénoncer la convention qui nous lie à la CALL et s'appuie sur le dernier rapport de la chambre régionale des comptes relevant son caractère injustifié.

Nous n'avons aucunement l'intention de nous isoler et de cesser

nos coopérations supra territoriales, mais au contraire souhaitons poursuivre nos collaborations avec les Agglos voisines pour le renouveau du Bassin minier. Nous avons d'ailleurs proposé à la CALL des scénarii financiers pour sortir en douceur de cette situation, sans retour de sa part. Nous collaborons par ailleurs avec la Communauté urbaine de Dunkerque pour le recyclage de nos déchets ou la Communauté de Communes Flandres Lys dans le cadre de Territoire d'industrie. Plus que jamais, notre ambition est d'assurer le rayonnement de notre Agglomération en parfaite synergie avec nos partenaires historiques, tout en assurant le meilleur service public possible aux habitants de la CABBALR. #

*Le groupe majoritaire PACTES*

## Ruralité, Solidarité, Proximité

**Tri à la source des biodéchets : une nouvelle obligation, plusieurs solutions !**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, une nouvelle obligation impose à tous les producteurs et détenteurs de biodéchets de procéder à leur tri à la source en vue de leur valorisation.

Face à ces impératifs, les collectivités comme la nôtre ont plusieurs options pour répondre à ces obligations.

Depuis un certain temps, notre agglomération encourage le tri à la source et la valorisation sur place, notamment par le biais du compostage individuel. Cette approche favorise une gestion locale des déchets organiques et contribue à réduire l'impact environnemental lié au transport.

Une autre solution consisterait à organiser une collecte séparée des

biodéchets, suivie d'une valorisation. Cette approche qui nécessiterait un nouveau service de collecte aurait un coût important mais elle permettrait une gestion centralisée et spécialisée des biodéchets.

Pour éviter les sanctions financières, nous devons trouver la formule adaptée à la variété de notre territoire.

Il est de notre responsabilité de mettre en place des mesures qui permettront de faire face aux nouvelles obligations en matière de gestion des biodéchets et tenant compte des spécificités de nos communes rurales.

Cela nécessitera la coopération de tous les acteurs, des autorités locales aux citoyens, pour garantir un avenir durable et respectueux de l'environnement pour notre agglomération. #

*Le groupe Ruralité, Solidarité, Proximité*

## La Gauche citoyenne

**Faudra-t-il bientôt parler de CABBALR-exit à propos de notre agglomération ?**

Le groupe la Gauche citoyenne s'inquiète de voir le président Gacquerre prendre ses distances avec des institutions qui permettent aux agglos de la CABBALR, de Lens-Liévin (CALL) et d'Hénin-Carvin (CAHC) de travailler ensemble. Il s'agit du Pôle métropolitain de l'Artois, d'Artois Mobilités pour la gestion des transports et du SIZIAF (Zone industrielle Artois-Flandres).

Ainsi, nous avons appris que les représentants de la CABBALR étaient absents à la dernière réunion du Pôle métropolitain. La presse indique aussi que le président Gacquerre souhaite sortir d'Artois Mobilités.

Lors du dernier conseil communautaire, l'exécutif a fait voter une

délibération pour réduire de 9 millions € la contribution versée dans la cadre du SIZIAF à plusieurs communes de la CALL, dont la majorité a contribué au développement de la ZI Artois-Flandres.

Notre groupe ne prétend pas pour autant que ces institutions sont parfaites. Ainsi, la chambre régionale des comptes a recommandé, il y a un an, la reprise de la gestion cette zone industrielle par la CABBALR. Ce que nous regrettons, c'est la brutalité de la méthode et l'absence de dialogue. Nous appelons pour notre part, pour l'avenir du Pôle métropolitain, d'Artois Mobilités et du SIZIAF, à davantage de dialogue et de concertation entre les élus de notre Agglo et avec nos partenaires de la CAL et de la CAHC. Il en va de l'avenir de ce territoire. #

*Le groupe La Gauche citoyenne*

# STREET GAMES BÉTHUNE BRUAY



VEN | SAM

26 AVRIL

27 AVRIL

18h > 23h

10h > 22h

ARENA BÉTHUNE BRUAY  
À VERQUIN

BASKET  
BREAKDANCE

Tournoi international de Breakdance 5vs5

Tournoi national de Basket 3x3

(+) Démonstrations, battles, handi basket  
Matches féminin et masculin  
Animation DJ SLB et T-Bull  
Restauration sur place

**ENTRÉE GRATUITE**

Plus d'infos sur [www.bethunebruay.fr/StreetGames](http://www.bethunebruay.fr/StreetGames)



L'AGGLO  
100% DURABLE !



Communauté d'Agglomération  
**Béthune-Bruay**  
Artois Lys Romane